FBC 734 8

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
du
MIDI DE LA FRANCE

HOTEL D'ASSÉZAT
TOULOUSE

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Toulouse, le lundi 3 Nov 1913

Mon bien Cher Maître

Un mot en hâte pour vous dire qu'après de multiples démarches et grâce à la bonne volonté de M. Lafont de Sentenac les deux chapiteaux du Collège Saint Martial sont sur notre table à l'Hotel d'Assézat depuis ce soir...

Mais seulement, hélas, à titre de prêt « pour les étudier » ai-je demandé (je n'ai pas cru devoir en définitif pouvoir demander davantage).

Mais le propriétaire a fort bien pu le bout de mon oreille et il m'a laissé entendre que si les Co-

propriétaires y consentaient chacun
en ferait cadeau.

Les copropriétaires sont : sa
belle mère, Mme Vve Chabou fille de
notre compère Victor Fous, et Mr Mme
Roclange de Bermon

J'ai dû signer un reçu des
deux chapiteaux.

Ils m'ont paru fort beaux.

Sur l'un, des monstres, que
l'appellent assez nos serodiles,
combattent et mordent des
lions.

Espérons qu'ils ne quitteront
pas de sitôt notre pieux
asile.

A bientôt le plaisir de vous
revoir.

Respectueusement et fidèle-
ment votre

J Rozes